

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 18

Artikel: La vieillesse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les banquiers de l'antiquité.

Le *Messageur de Paris*, qui s'occupe tout particulièrement de questions financières, a publié une étude qui donne des renseignements fort curieux sur les banques des peuples anciens. — On savait qu'il avait existé des banquiers à Rome et à Athènes, mais on se demandait s'il avait existé des maisons de banque. A ce propos, les dernières recherches historiques établissent qu'il y avait à Athènes des maisons de banque dans lesquelles plusieurs associés étaient réunis pour l'emploi de leurs capitaux.

Les banques grecques ont eu une grande influence pendant les Croisades, époque à laquelle de nombreux banquiers grecs s'établirent dans l'île de Candie, station importante sur la route des Croisés. Plus tard, ils durent quitter cette île et se transporter à Chio. De là, ils fondèrent un grand nombre de comptoirs en Europe; et leur supériorité, comme maniement des affaires, se montra partout; partout ils parvinrent à de brillantes situations.

Les Grecs ont cependant reçu, en grande partie, du dehors, les principaux éléments de leur civilisation. Leurs banquiers ont été initiés à la pratique des affaires par les Phéniciens, avec lesquels ils ont eu longtemps d'étroites relations. Quant aux Phéniciens, il est plus que probable qu'ils avaient eux-mêmes emprunté aux empires de Ninive et de Babylone, les éléments de leur science financière.

On sait quelle prodigieuse quantité de documents écrits Ninive et Babylone nous ont laissés. Ce sont des briques cuites au soleil et incrustées de traits au moyen d'une sorte de stylet. Ces traits sont les caractères d'une ou de plusieurs langues qu'on lit aujourd'hui aussi facilement que l'hébreu. Des bibliothèques entières de ces briques ont été déterrées, sous des amas de décombres. Dans ces bibliothèques on a trouvé des écrits de toute sorte, notamment des comptes-courants, des lettres de crédit et même des lettres de change au porteur. On a également rencontré des correspondances de banquiers, et par suite la preuve qu'il y avait eu à Babylone des maisons de banque changeant les monnaies, acceptant des dépôts, faisant des prêts et familières avec les affaires de change.

De sorte que les banques grecques, qu'on considérerait comme les premiers essais de la banque, sont presque des succursales des banques des grands empires de la Mésopotamie.

On a trouvé sur ces briques six formes d'obligations commerciales :

- 1° L'obligation simple, immédiate ;
- 2° L'obligation à soixante-douze jours de vue, avec clause pénale ;
- 3° L'obligation avec aval, par l'intervention d'une tierce personne ;
- 4° L'obligation payable à une huitième personne ;
- 5° La traite payable d'une place sur une autre, avec le nom du porteur ;
- 6° La traite payable d'une place sur une autre, sans le nom du porteur.

Il n'a pas été trouvé de traite avec endossement, la brique étant recuite après qu'elle avait reçu les empreintes du stylet, on ne pouvait y rien changer. Mais la traite payable sans le nom du porteur est une véritable traite à ordre.

Les instruments de la circulation fiduciaire se complétaient par ceux de la circulation monétaire. Il paraîtrait que cette circulation a été double, c'est-à-dire qu'elle avait lieu, soit au moyen de monnaies frappées en argent

et en cuivre, soit au moyen de métaux précieux en barres, comme le fait à lieu en Chine.

On a trouvé à Babylone des briques sur lesquelles étaient inscrites certaines opérations d'une grande banque qui a fonctionné environ 760 ans avant l'ère chrétienne, maison Egibi et Compagnie, qui est, jusqu'à présent, la banque la plus ancienne que l'on connaisse. Était-ce une banque particulière? Était-ce une banque nationale, une banque d'Etat? On n'a pu encore le savoir, mais ce qui est beaucoup plus important, on a pu réunir une série de briques établissant que, pendant 150 ans au moins, de 400 à 550 ans avant Jésus-Christ, la banque Egibi a fonctionné. Il est à présumer qu'elle dut cesser ses opérations après la prise de Babylone par Darius, sauf à les transporter à Suse ou à Ecbatane.

La vieillesse.

Ils sont nombreux ceux qui ne supportent la vieillesse qu'en ne la regardant pas, qu'en ne l'acceptant jamais et s'ingénient à se tromper eux-mêmes comme à tromper les autres! Nous faisons front à la vie, nous marchons en avant, droit devant nous jusque vers l'âge de cinquante ans. Mais un moment vient presque toujours, où nous nous retournons et n'allons plus qu'à reculons pour ne pas voir le terme inévitable. Nous avons jusque-là les yeux fixés sur l'avenir; maintenant nous les tournons vers le passé et nous nourrissons notre âme de souvenirs ou de regrets comme nous la nourrissons autrefois d'espérance. C'est l'heure de la crise morale la plus profonde sinon la plus tragique de notre vie, où la véritable qualité des âmes se révèle. Les faibles et les mesquines se rapetissent encore, s'aigrissent ou se lamentent. Les fortes et les généreuses s'épanouissent au contraire dans une douceur toute nouvelle et dans une sérénité jusque-là inconnue.

La femme, par exemple, qui a été jolie et qui voit disparaître ses charmes sous les rides et les cheveux gris, prend difficilement la vieillesse par le bon côté. Une seule, à notre connaissance, a fait exception; c'est Georges Sand. Loin de s'affliger de sa vieillesse, elle l'aimait; elle y trouvait ce qu'elle avait tant désiré, le calme de l'âme, le détachement des choses frivoles et la jouissance paisible d'un amour toujours plus large et plus désintéressé.

« La période où l'on entre peu à peu dans la vieillesse, écrivait-elle à une amie, est l'âge le plus heureux, le plus favorable de la vie; c'est un grand détachement des petites choses, qui prend à son heure, quand on se laisse faire sans dépit et sans regret. »

Oui, mesdames, il faut en prendre son parti et dire avec le poète, M. H. Matabon :

D'heure en heure, sans y songer,
Le fil de nos jours se dévide :
Au pli de la première ride
Nos yeux attristés voient neiger.
Des jeunes ans l'essaïm léger
A fui... vient la vieillesse aride.
Dans la foule où s'est fait le vide,
On passe comme un étranger.
Tandis que nos enfants grandissent,
Nos fronts s'inclinent et pâlissent,
L'âge engourdit nos pas tremblants.

Tout s'altère en nous et tout change ; —
Mais, par une ironie étrange,
Le cœur n'a point de cheveux blancs !

Lo menistrè et la breda.

Noutron menistrè, tot menistrè que l'est, arai bailli on tot bon chasseur à tséva, kà sè tint asse bin su on bidet què su sa chère, et tot son pliési l'est dè fèrè n'escampetta su la Bronna à syndiquo. Lo syndiquo la lài prêtavè dè bon tieu quand n'ein avai pas fauta, vu que sè peinsavè que lo menistrè avai soin dè sa cavala et que lài fasai bailli on picotin à bin on ordinéro quand l'allavè défrou avoué ; mà on iadzo que lo menistrè avai demandà la Bronna po tot lo dzo, la pourra bite, ein revegneint à l'étrà-blio lo né, eut coàite dè traci à la retse, iò le tser-sivè à medzi, ein mozeint lè pachons d'ao ratéli.

— Mà se banyi se le n'arai rein z'u dè tot lo dzo, se sè peinsà lo syndiquo ein sè dépatseint dè lài bailli ; et coumeint l'étai prao malin et que volliavè savai cein qu'ein irè à su, l'einvouè son volet, on tûche, demandà à lo menistrè s'on avai pas tsandzi la breda à la Bronna.

— Monsiè minister, fe lo vòlet ein arveint à la cura, le batron, y croit on a chanché le pride au chefal et y fouloir avoir son pride.

— C'est impossible, repond lo menistrè, que n'eut pas lo lizi dè peinsà à la malice d'ao syndiquo, car le cheval n'a pas été débridé

Du adon, lo syndiquo n'a pas volliu reprètà la Bronna.

A propos des *gelées printanières*, si redoutées et si fréquentes à l'époque de l'année où nous nous trouvons, il existe dans tous les pays vignobles une tradition populaire qui assigne aux mois d'avril et de mai certaines dates particulièrement redoutables. Dans la seconde quinzaine de mai, il se présente généralement un refroidissement notable : de là la prétendue influence attribuée en maints pays aux *trois saints de glace* : saint Mamert, saint Pancrace et saint Gervais, *qui, sans froid, dit-on, ne vont jamais* (11, 12 et 13 mai). — Dans le Bordelais, il y a les *saints marchands de vin* ou les *saints vendeurs*. Ce n'est qu'après avoir vu successivement passer sans accidents les dits saints que les vigneronns se croient définitivement à l'abri de la gelée. Voici les noms de ces derniers saints : saint Georges, 23 avril ; saint Marc, 25 avril ; saint Vital, 28 avril ; saint Eutrope, 30 avril ; saint Fort, 16 mai.

La saison des fêtes va être inaugurée d'une manière fort attrayante par la société des **Amis Gymnastes**, qui organisent, pour le dimanche 8 mai, une fête champêtre au Bois de Sauvabelin, dans le genre de celle de l'année dernière, et dont notre population a gardé un charmant souvenir. Outre de nombreuses innovations dans le programme, qui est des plus variés, les Amis Gymnastes se sont assuré le précieux concours de l'*Harmonie nautique*, de Genève, qui n'a peut-être pas de rivale en Suisse. Encore un lien de plus entre les amis de Lausanne et de Genève, et une bonne aubaine pour tous ceux

qui auront le plaisir d'assister à cette fête, sur laquelle nous reviendrons probablement avec plus de détails.

OPÉRA. — Notre excellente troupe lyrique, qui vient de donner avec beaucoup de succès trois opéras charmants : la *Princesse des Canaries*, la *Fille du régiment* et le *Barbier*, nous annonce un nouveau régal artistique : Demain 1^{er} mai, 2^{me} représentation de la *Princesse des Canaries*, opéra-comique des plus amusants, dont la musique est charmante et qui peut être entendu de tous. Nous ne saurions trop le recommander à ceux qui veulent passer quelques heures de bonne et franche gaité.

Mardi, **Carmen** et vendredi **Mignon**, avec le concours de *Galli-Marié*, la célèbre actrice. — Prenez vos billets à l'avance, c'est une bonne précaution, car il y aura salle comble, sans nul doute.

Carte et billet. — Un valet de ferme du Jorat venait de quitter son maître et s'en allait aux environs de Dijon, où l'un de ses frères est fixé depuis quelques années. En arrivant à la gare de Lausanne, dont il ne connaissait pas encore la distribution, il se dirige vers le bureau de poste, situé à l'extrémité occidentale du bâtiment, et demande une carte pour Dijon.

Remarquons ici que nombre de personnes emploient le mot *carte* pour *billet* et disent carte de chemin de fer, carte de concert, carte de bal, de théâtre, etc.

On donna donc à notre voyageur une carte-correspondance de 10 centimes.

Quelques minutes après, il rencontra un ami d'enfance, actuellement employé à la gare de Lausanne, et avec lequel il passa sur le quai, où ils prirent un demi-litre en attendant le train.

A peine un quart d'heure s'était-il écoulé depuis le départ, que le contrôleur vint lui demander son billet :

— Qu'est-ce que vous me donnez là ?

— C'est ma carte.

— Ça ne vaut rien. Vous allez prendre un billet régulier et payer l'amende.

— Comment ça ne vaut rien ? .. Je l'ai pourtant prise au bureau de la gare... J'ai bien trouvé que ce n'était pas cher, mais je me suis dit : « Peut-être qu'on te fera payer encore quelque chose en arrivant là-bas, ... voilà. »

C'était le jour de la visite de l'école primaire d'un de nos villages du pied du Jura. On procédait à l'examen de géographie. Un élève s'avance vers les membres de la Commission des écoles et tire un sujet.

— Le Sahara, dit-il.

— Parfaitement, fait le maître, en déroulant la carte d'Afrique.

L'élève parcourt du doigt l'espace occupé par l'immense désert, mais, tout interloqué, ne trouve rien à dire de plus.

— Traitez donc votre sujet, mon ami, dites-nous un peu ce que vous savez sur le Sahara.